

**L.** F. Soussigné Imprimeur et Propriétaire de LA MINERVE, informe ses amis et le public qu'il a acquis de Mr. JAMES LANE, tout son fonds d'Imprimerie, Presses, Caractères, &c. ice qui joint à son propre fonds déjà considérable, et comprenant un grand assortiment de Caractères Neufs et d'un goût nouveau, le met en état d'exécuter dans les Langues Française, Anglaise, ou Latine, avec élégance et promptitude, tous les Ouvrages qu'on voudra bien lui confier, tels que PAMPHLETS, CARTES, AFFICHES, LETTRES CIRCULAIRES, &c. &c. &c. Il croit devoir saisir cette occasion pour témoigner sa reconnaissance à ceux qui l'ont encouragé jusqu'à présent, et il se flatte que ses efforts pour satisfaire ceux qui voudront bien l'employer, lui mériteront la continuation de la faveur du public.

Le Bureau de LA MINERVE est maintenant établi au No. 29, rue St. Paul, près du Marché-Neuf, au lieu ci-devant occupé par Mr. James Lane.

—o—x—o—  
**UDGER DUVERNAY**

Montréal, 9 Sept. 1829.

—o—x—o—  
**DECRETS.—DISTRICT DE QUÉBEC.**

*Augustin Pepin dit Lachance vs. Cécile Fournier*, et autres. 1<sup>o</sup> La moitié nord-est d'une maison, entre les rues Cul-de-Sac et Champlain. 2<sup>o</sup> Un emplacement au faubourg St. Roch, rue St. Vallier, avec maison. 18 octobre.

*A. N. J. Duchesnay vs. John Clearhuc*. Un terrain près du moulin banal de la seigneurie de Beauport, de 37 pieds environ sur 30. 2<sup>o</sup> Un autre terrain joignant le précédent, de 46 pieds de profondeur. 19 octobre.

*William Mailland*, tant en son nom qu'en qualité de curateur à la succession vacante de *George Gardén vs. Daniel Sultherland*. La moitié sud de la partie du îlot Demiscouata, située à l'ouest du lac et entre le chemin du portage et la rivière Gatineau. 8 novembre.

**DISTRICT DE MONTREAL.**

*William Smith vs. François et Louis Dupuis*. 1<sup>o</sup> La moitié indivise d'une terre à St. Jacques, entre Etienne Lapiere et J. Bte. Mousseau. 2<sup>o</sup> La moitié indivise d'une terre, entre Pierre Laporte et Charles Chaudière. 18 octobre.

*Scraphim Leblanc vs. J. Bte. Asselin*. Un lot de terre à l'Achigan, paroisse de l'Assomption, entre Jacques Piquet des deux côtés. 18 octobre.

*John Richardson vs. Hugh McKay*. Le no. 34 de la première concession d'Ormston, seigneurie de Beauharnois. 18 octobre.

*Jean-Frs. Têtu vs. J. Rte. Côtéau et sa femme*. 1<sup>o</sup> Les nos. 915 et 916 de la seigneurie St. Hyacinthe, entre Pierre-Louis Guéroul et Frs. Leneuf. 2<sup>o</sup> Le lot 414, entre Pierre Ralph et Antoine Bélanger. 18 octobre.

*Hannah Luke vs. Allen Hingerford*. Les lots 120, 121, 122, 123 et 124, dans la huitième concession de la seigneurie de Monnoir. 18 octobre.

*George Würtele vs. N. P. M. Kurczyn*, es qualités d'exécuteur. Un emplacement et maison, rue Notre Dame, entre les héritiers Berthelot et la veuve Delvechio. 19 octobre.

*P. T. Pensonnault vs. Ambroise, Charles, Louis et Julie Ermine Sanguinet*. Le fief et seigneurie de la Salle, dans le district de Montréal, derrière la seigneurie du Sault St. Louis, avec le manoir, le domaine, les moulins, &c. et autres droits seigneuriaux. 26 octobre.

**DISTRICT DES TROIS RIVIERES.**

*Joseph Badeaux vs. Charles Lenoblet Duplessis*. Une terre à la Pointe du Lac, au second rang, nommé l'Acadie, entre les héritiers J. B. Elie Breton, et les héritiers Gabriel Lafond. 2 octobre.

*Rex vs. Chis. Jourdan*. 1<sup>o</sup> Un compeau de terre au Cap de la Magdeleine, près du moulin banal. 2<sup>o</sup> Un compeau de terre en bois, de bout au même lieu. 3<sup>o</sup> La moitié d'une terre, de 1-2 arpent sur 80 en lots au même lieu. 18 octobre.